

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE DANS LE TARN

www.associations.gouv.fr

Le site national de référence sur la vie associative

FORMALISER SON PROJET ASSOCIATIF

Accompagnement des porteurs de projets
Se renseigner auprès du service compétent de
votre communauté de communes ou communauté
d'agglomération

Accompagnement à la rédaction
du projet associatif et des statuts

CRIB - Université pour tous (UPT)

Sur rendez-vous à Castres ou Albi
Tél.: 05 63 50 12 99 Mèl : crib81.upt@gmail.com

OBTENIR UN NUMÉRO SIRENE ET SIRET

Informations sur le site insee.fr > services > immatriculer
une entreprise ou une association

Tél.: 03 72 40 87 40
Mèl : sirene-associations@insee.fr

SE FORMER A LA GESTION ASSOCIATIVE

Réunions d'information et formations des bénévoles
Elles sont organisées à l'initiative des CRIB du Tarn et
annoncées sur leur site internet :

Université pour tous (UPT)

www.universite-pour-tous-tarn.fr

Comité départemental olympique et sportif (CDOS)

<http://tarn.franceolympique.com>

Office municipal d'éducation physique et des sports (OMEPS) de Castres

<https://www.omeps-castres.fr>

CONNAITRE LES RÉGLES FISCALES QUI S'APPLIQUENT A VOS ACTIVITÉS



Caractère non lucratif de l'activité, dons et mécénat, reçus
fiscaux

Informations et rescrit fiscal

DDFIP du Tarn - « Correspondant associations » Mèl : ddfip81.pgf.contentieux@dgfip.finances.gouv.fr



Direction de la cohésion sociale et de la protection des populations du Tarn (DDCSPP)

Service sports, jeunesse et vie associative

Léna CLEMENT, déléguée départementale à la vie associative

Tél.: 05 81 27 53 66 – 07.50.68.06.27 Mèl : ddcspp-vieassociative@tarn.gouv.fr

DÉCLARER, MODIFIER, DISSOUDRE UNE ASSOCIATION



Démarches administratives en ligne

Créer son compte association sur :

service-public-asso.fr

ou par correspondance

Télécharger les documents sur : tarn.gouv.fr > politiques
publiques > vie associative > greffe

Contact : DDCSPP du Tarn - Greffe des associations

BP 20425 - 81108 Castres cedex

Tél.: 05 63 45 62 06

Mèl : ddcspp-associations@tarn.gouv.fr



Labélisés par l'Etat, les centres de
ressources et d'information des
bénévoles conseillent et orientent toutes
les associations dans leurs démarches.
Ils proposent aussi chaque année des
réunions d'information thématiques
en fonction de l'actualité, ainsi que
des formations générales liées au
fonctionnement d'une association
(administration, comptabilité,
ressources humaines, etc.).

RENSEIGNEZ VOUS !

EMBAUCHER UN SALARIÉ



Information sur les droits et les obligations des salariés et des employeurs
Renseignements sur le droit du travail :

DIRECCTE Occitanie

Ligne unique régionale : 04 67 22 88 11
Mèl : oc-ud81@direccte.gouv.fr
Fiches pratiques : <https://travail-emploi.gouv.fr/mot/fiches-pratiques-du-droit-du-travail>

Démarches, gestion sociale, et responsabilités de l'employeur associatif

Conseils et accompagnements sur rendez-vous

CRIB - Comité départemental Olympique et sportif

(CDOS) à ALBI
Tél.: 05 63 46 18 50
Mèl. tarn@franceolympique.com

CRIB - Office municipal d'éducation physique et des sports (Omeps) à CASTRES

Tél.: 05 63 59 26 09
Mèl. contact@omeps-castres.fr

Déclarations simplifiées

Chèque Emploi Associatif
www.cea.urssaf.fr

Guichet unique spectacle occasionnel
pour les intermittents du spectacle : www.guso.fr



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE

En service civique

Toutes les informations en ligne sur :
service-civique.gouv.fr

Plateforme d'information Occitanie :

Tél.: 04 67 10 14 36
Mèl : drjcs-lmp-service-civique@jcs.gouv.fr
DDCSPP 81 : Tél.: 05 81 27 53 71
Mèl : stephanie.neveu@tarn.gouv.fr



STRUCTURER SON ASSOCIATION

Accompagnement à la consolidation des activités et des emplois

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) du Tarn

RESSources /CIBC
Tél.: 05 63 47 10 13 Mèl. dla81@cibc-tarn.fr

RÉGLER UN CONFLIT AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Informations juridiques gratuites

Conseil départemental d'accès au droit du Tarn - CDAD
Prise de rendez-vous par téléphone : 05 63 49 26 99
Lieux des permanences sur le site Internet :
cdad-tarn.justice.fr



VALORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Création du compte d'engagement citoyen et déclaration des heures de bénévolat pour bénéficier, sous conditions, de droits supplémentaires à formation
Information et démarches en ligne :
www.associations.gouv.fr/compte-benevole.html

Proposer la candidature d'un bénévole qui s'est distingué d'une manière particulièrement honorable au service de l'intérêt général à la « lettre de félicitations » ou à la « médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ».
Information sur le site de la Préfecture du Tarn, rubrique «décorations»
Contact : DDCSPP 81 Tél.: 05.81.27.53.00



PENSEZ-Y !

Le mouvement associatif est structuré en réseaux départementaux, régionaux et nationaux. Il existe des coordinations associatives dans de très nombreux secteurs d'activités : environnement, sport, jeunesse et éducation populaire, solidarité internationale, tourisme, ...

En adhérant à un réseau sectoriel, vous bénéficiez d'informations spécialisées, et de conseils adaptés à votre projet associatif.

lemouvementassociatif-occitanie.org
Tél. 05 62 21 59 19 - Mèl. : occitanie@lemouvementassociatif.org



La déléguée départementale à la vie associative est chargée par le préfet d'animer le réseau des partenaires publics et privés impliqués dans le soutien à la vie associative et à l'engagement associatif.